



SÉANCE ORDINAIRE
20 NOVEMBRE 2017

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE VINGTIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE DIX-SEPT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR YVES LEGAULT, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-HUIT HEURES TRENTE.

Sont présents formant quorum:

Yves Legault, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, président

Louis-Philippe Marineau, représentant de Saint-Joseph-du-Lac, vice-président

Tony Victor, représentant de Pointe-Calumet

Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes

Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes

● **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Résolution RA 028-11-2017

1.1 NOMINATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau

Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu que monsieur Yves Legault soit nommé à titre de président de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes pour la période du 20 novembre 2017 au 19 novembre 2018.

Il est également résolu d'autoriser le président à signer tous les documents administratifs et financiers pour et au nom de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes.

Il est aussi autorisé de procéder au changement de signataires pour l'ensemble des comptes bancaires de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes afin d'autoriser le nouveau président, monsieur Yves Legault, au nom de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes.

Résolution RA 029-11-2017

1.2 NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES

Il est proposé par monsieur Tony Victor

Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu que monsieur Louis-Philippe Marineau soit nommé à titre de vice-président de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes pour la période du 20 novembre 2017 au 19 novembre 2018.

Il est également résolu d'autoriser le vice-président (en l'absence du président) à signer tous les documents administratifs et financiers pour et au nom de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes.

Il est aussi autorisé de procéder au changement de signataires pour l'ensemble des comptes bancaires de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes afin d'autoriser le nouveau président, monsieur Louis-Philippe Marineau, au nom de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes.



Résolution RA 030-11-2017

1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2017

**Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau
Appuyé de monsieur Tony Victor**

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 20 novembre 2017 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes.

● **PROCÈS-VERBAL**

Résolution RA 031-11-2017

2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 OCTOBRE ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 7 NOVEMBRE 2017

**Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau
Appuyé de monsieur Yves Legault**

Et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 16 octobre et de la séance d'ajournement du 7 novembre 2017 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes tels que rédigés. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

● **ADMINISTRATION**

Résolution RA 032-11-2017

3.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE NOVEMBRE 2017

**Il est proposé par monsieur Yves Legault
Appuyé de monsieur Tony Victor**

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 20-11-2017 au montant de **3 924.10 \$**. La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

● **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

● **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution RA 033-11-2017

6.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 NOVEMBRE 2017

L'ordre du jour étant épuisé,

**Il est proposé par monsieur Tony Victor
Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau**

Et unanimement résolu que la séance du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes soit levée. Il est 18 h55.

YVES LEGAULT
PRÉSIDENT

STÉPHANE GIGUÈRE
SECRÉTAIRE